

POSTE À POURVOIR

Immédiatement...

PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ

Elodie Loubère, chargée de
recrutement au 02 32 31 94 52

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE

service-recrutement@eure.fr

OU PAR COURRIER À

M. le Président
Département de l'Eure
Direction des Ressources Humaines
14, boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 EVREUX Cedex

Sage-Femme de PMI - 3 CDD d'un an renouvelable à pourvoir en Unité Médico-sociale
DEF - PMI - 3 Résidences Administratives au choix : Beuzeville / Vernon Renaissance / Saint André de l'Eure

La sage-femme de PMI assure le suivi et l'accompagnement des femmes enceintes ; s'assure du suivi de grossesse et des conditions d'accueil de l'enfant. Elle assure un suivi clinique, et médico-social de la femme enceinte, assure les entretiens prénataux du 4^{ème} mois et des séances de préparation à l'accouchement. Elle travaille en lien avec les services sociaux. Elle produit des notes dans le cadre de la protection de l'enfance, elle travaille en étroite collaboration avec les infirmières puéricultrices de PMI et le médecin de PMI. Elle peut assurer des entretiens de planification familiale.

Informations utiles :

* Préciser obligatoirement sur votre lettre de motivation la résidence administrative choisie : Beuzeville, Vernon ou Saint André de l'Eure

Cadre d'emplois des Sages-femmes territoriales

Vos missions :

Accompagnement médico-social de la femme enceinte

Entretien prénatal du 4^{ème} mois

Séances de préparation à l'accouchement

Actions collectives de prévention médico-sociale

Séances d'information individuelle sur la grossesse et l'accouchement

Compétences :

Connaissance de la grossesse physiologique

Connaissance des pathologies de la grossesse

Connaissance de la planification familiale

Ecrits professionnels

Esprit d'équipe et transversalité

Mettre en place des actions collectives

Mettre en place des séances de préparation à l'accouchement

Protection de l'enfance

Suivi médical d'une grossesse physiologique

Connaître les facteurs de risques médico sociaux déclenchant un suivi

Participer aux remontées statistiques des grossesses du département

Maîtriser l'outil informatique

Avantages :

Outre la rémunération statutaire complétée d'un régime indemnitaire, vous disposez de 50 jours de congés dont 15 jours de RTT. La gestion personnalisée et optimale de votre carrière et un plan de formation dynamique, vous permettront de développer vos compétences et d'évoluer professionnellement.